

La place du latin

Par **themis2018**, le **30/06/2013** à **14:54**

Bonjour à tous.

Question de débutant: je n'ai jamais fait de latin. A t il une place prépondérante dans l'étude du Droit?

Et dans l'affirmative, dois je envisager de l'étudier?

Merci d'avance pour vos réponses

:)

Par **bulle**, le **30/06/2013** à **17:22**

Bonjour,

Quelques expressions sont utilisées mais son étude n'est absolument pas nécessaire.

Par **Booker**, le **30/06/2013** à **23:57**

Bonjour,

Ne t'en fais pas l'étude du latin n'est en 2013 absolument plus nécessaire. Si tu veux t'intéresser au latin dans les études de droit tu peux peut-être récupérer un livre énumérant quelques locutions/adages latins utilisés dans les études de droit (en bibliothèque ou sur le net).

Par **themis2018**, le **01/07/2013** à **06:59**

Merci pour vos réponses.

:)

Par **Yann**, le **01/07/2013** à **08:10**

A moins bien entendu que tu te trouves une passion absolue pour le droit canon...

Par **themis2018**, le **01/07/2013** à **12:09**

Euh.... joker!

Par **Emphyteoticos**, le **18/09/2013** à **16:06**

Rechercher le sens des mots latins qui sont à l'origine des termes juridiques peut s'avérer bien utile.

Et pas seulement le latin. Le grec aussi.

Le droit canon a été mentionné dans ce post, or canon vient d'un mot grec, Kanon, qui signifiait au début règle (une règle est droit, et sert à uniformiser) . D'ou, "kanon" a eu cet emploi juridique. "Kanon" est aussi l'origine du terme arabe qui désigne "loi", "kanoun".

Par **Occlumens**, le **18/09/2013** à **18:22**

Commencer une dissertation par une locution latine et rendre une bonne copie te mène aux louanges.

Vécu et approuvé.

Par **Yann**, le **19/09/2013** à **08:22**

La bonne copie seule te mène aussi aux louanges de toute façon.

Par **bulle**, le **19/09/2013** à **08:49**

D'accord avec Yann, la bonne copie dans sa totalité mène seule aux louanges.

Quant à la locution latine en accroche, certes, ça peut "faire bien" mais seulement si elle est pertinente. Dans le cas contraire, ça peut complètement desservir.

Par **Yn**, le **19/09/2013** à **09:23**

Surtout, les citations latines sont souvent mal orthographiées et/ou mal traduites.

Par **Occlumens**, le **19/09/2013** à **17:39**

Je n'ai pas jugé utile de le préciser mais dans ce cas la citation latine doit naturellement être bien orthographiée et en rapport avec le sujet; je pensais que c'était évident.

J'inclus personnellement parfois une citation latine en lien avec le sujet, et le reste de ma copie est très bon, ce qui me vaut d'avoir une excellente moyenne à l'écrit (à l'oral aussi, d'ailleurs).

Enfin passons.

Par **Poussepain**, le **22/01/2014** à **16:12**

Tiens je déterre ce topic,

Bien sûr pas besoin de connaître le latin pour apprendre une citation latine et la réutiliser.

Après il y'a le droit au sens de technique, et le droit au sens de culture juridique, de science humaine. Et pour la culture juridique, dans un droit qui s'est construit sur une base latine qui a perduré bien après la chute de l'empire romain, appréhender la langue et la culture latine c'est un vrai enrichissement.

Dans une perspective de connaissances bien sûr et pas de rentabilité.

Par **Exequatur**, le **22/01/2014** à **21:44**

Le latin a une importance capitale. Les cas pratiques, dissertations et commentaires d'arrêts sont rendus en latin, et les professeurs tout comme les chargés de TD s'expriment en latin. Cela demande une petite gymnastique intellectuelle mais la progression est rapide, pour peu qu'on soit un tantinet intelligent.

D'ailleurs le français est banni des bancs de la fac de droit. Quiconque parle français se fait humilier sur la place publique et reçoit les tomates en décomposition du RU à la figure.

Mes salutations.

Par **Poussepain**, le **22/01/2014** à **22:02**

Exactement, et convaincu comme moi tu en as oublié tes bases de français. C'est pourquoi je t'invite à recentrer tes efforts sur cette seconde langue afin de relire ce que j'ai écrit dans mon précédent message.

Votre très dévoué,

Par **marianne76**, le **24/01/2014** à **20:02**

Bonjour

[citation]La bonne copie seule te mène aussi aux louanges de toute façon.[/citation]

Complètement d'accord avec vous Yn [smile4]